

### **PARTICULIERS**

## TARIFS ET CONDITIONS EN VIGUEUR

Applicables au 1er avril 2023

(pour l'ensemble des tarifs bancaires, merci de vous renseigner auprès de votre agence Banque de Tahiti ou sur www.banque-tahiti.pf)

www.banque-tahiti.pf



La Banque de Tahiti s'est engagée à vous aviser de toute évolution des produits et services liés à vos comptes. Cet engagement répond à notre souci de clarté vis-à-vis de nos clients, au service sur-mesure que nous souhaitons vous apporter.

Outre les opérations décrites dans ce document, d'autres services sont disponibles. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou rendez-vous sur www.banque-tahiti.pf

SOMMAIRE	PAGE
EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	4
AUTRES TARIFS	4
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DES COMPTES	5
Ouverture, Transformation, Clôture	5
Relevé de compte	5
Tenue de compte	5
Service en agence	5
Achat et vente de billets	6
BANQUE À DISTANCE	6
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	6
Cartes	6
Virements	8
Prélèvements	10 10
Chèques  Destrés ville libre avecent	10
Portefeuille libre export Portefeuille libre import	11
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	11
Offre Jeune Taurea'	11
Tiare Solidarité	12
Services Bancaires de Base (SBB)	12
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	12
Services Bancaires de Base (SBB)	12
Opérations particulières	13
Incidents de paiement	13
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	13
Découvert	13
Crédits à la consommation ou prêts personnels	13
Crédits immobiliers	13
Autres crédits	13
Prestations diverses	14
Services annexes	14
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	14 14
Epargne bancaire	14
Placements financiers Droits de garde	15
ASSURANCE ET PRÉVOYANCE	15
SERVICES ET FRAIS DIVERS	15
Change	15
Règlement d'un compte de succession	15
Frais de location coffre-fort	15
Récupération des frais de télécopie - expédition	15
Envois divers par prestataire extérieur	16
Frais de recherche de documents	16
Frais de recherches et photocopies	16
Tiare mobilité	16
DATE DE VALEUR APPLIQUÉE AU COMPTE	16
RÉSOUDRE UN LITIGE	18
GLOSSAIRE	19

Tarifs exprimés en francs pacifique (F CFP).

TVA en vigueur de 13% lorsque les opérations et services y sont soumis et de 16% pour les opérations de vente de marchandises. CPS en vigueur de 1%.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	F CFP TTC
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement TIARE PHONE (Hors coût de votre opérateur)	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement site Internet TIARE NET (Hors coût du fournisseur d'accès à Internet)	
Tiare Net 1	GRATUIT
Tiare Net 1+ (par mois)	160 Soit 1 920 F CFP / an
Tiare Net 2 (par mois)	353 Soit 4 236 F CFP / an

Tiare Net 1 comprend la possibilité de consulter la synthèse des comptes, Usagers, Historique des comptes, Recherche d'opérations, Historique de l'encours, Solde disponible, Impression RIB, Virement compte Banque de Tahiti à compte Banque de Tahiti d'une même personne, e-relevé.

Tiare Net 1+ comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (dans la limite de 3 virements par mois et exclusivement en Polynésie française), Ajout de de stintatier ((RIB), e-relevé).

Tiare Net 2 comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (en Polynésie française), Virement FCFP FURO (Hors Polynésie française). Ajout de destinataire (RIB), Virement multi-bénéficiaires, e-relevé et Virement international ou Transfert (Hors Polynésie française).

Les virements et transferts à l'international entrainent des frais libellés en page 8 dans la rubrique Transfert de fonds/ Virement International

The t	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international) – CARTE BLEUE VISA CLASSIC	
Cotisation carte (à débit immédiat) - Cotisation annuelle	5 997
Cotisation carte (à débit différé) - Cotisation annuelle	5 618
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - CARTE PRIVATIVE TIARE	
Cotisation carte TIARE (de paiement à autorisation systématique) - Cotisation annuelle	3 604 F CFP / an
Retrait d'espèces (cas de retrait dans la zone Polynésie française à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale ou privative)	121
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) Émission d'un virement SEPA occasionnel (par Internet Tiare Net), annulation et modification (y compris sur un virement créé initialement en agence) vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	GRATUIT
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) Émission de tout virement SEPA occasionnel (manuel en agence)	0,265%
Avec minimum	1 927
Avec maximum	18 730
Frais de télétransmission	3 683
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
COMMISSION D'INTERVENTION : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	1 000 FCFP par opération 10 000 FCFP maximum par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement - Tiare Tranquillité (formule individuelle des Particuliers) - Cotisation annuelle	2 500
Tenue de compte (par mois)	327 Soit 3 924 F CFP /an
AUTRES TARIFS	F CFP TTC
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (Vol ou Perte - pour chèque émis) - par opération	2 754
Forfait de frais par chèque rejeté" pour défaut de provision comprenant notamment : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Frais de rejet par chèque impayé Frais de mise en interdit Frais de lettre d'injonction Frais de recommandé Frais de déclaration 'Le chèque pouvant être présenté au paiement plusieurs fois dans les 30 jours qui suivent le premier rejet	
Chèque inférieur ou égal à 5 967 F CFP	3 575 F CFP par opération
Chèque supérieur à 5 967 F CFP	5 965 F CFP par opération

Frais d'émission d'un chèque de banque sur place	2 200 F CFP par opération
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est $<$ à $2386F$ CFP	500 F CFP par opération
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2 386 F CFP	2 386 F CFP par opération
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	14 763 F CFP par opération
Frais par saisie-attribution (saisie arrêt)	14 763 F CFP par opération
Frais pour opposition administrative	14 763 F CFP par opération
Frais pour saisie pénale	14 763 F CFP par opération
VIREMENT EN F CFP	
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire de la place en F CFP (ordre initié en agence)	431 F CFP par opération
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire de la place en F CFP (ordre passé par internet Tiare Net)	GRATUIT
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DES COMPTES	F CFP TTC
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
Ouverture de compte ordinaire	GRATUIT
Ouverture de compte sur livret	GRATUIT
Frais de clôture de compte	GRATUIT
Transfert de compte dans une autre agence Banque de Tahiti	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en F CFP	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en devises	GRATUIT
RELEVÉ DE COMPTE	
Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB, IBAN)	GRATUIT
Relevé édité sur distributeur automatique	GRATUIT
Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé journalier (par mois)	3 720 Soit 44 640 F CFP / an
Relevé hebdomadaire (par mois)	3 005 Soit 36 060 F CFP / an
Relevé bi-mensuel (par mois)	2 721 Soit 32 652 F CFP / an
Relevé décadaire à l'arrêté (par mois)	2 721 Soit 32 652 F CFP / an
Relevés de compte par fax ou tout autre moyen destination étranger (maxi 3 pages)	8 653
Relevés de compte nécessitant recherche aux archives (par mois recherché)	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Commission d'édition de relevé ou d'extrait de compte en agence (avec ou sans photocopie)	3 594
Relevé journalier par SWIFT (par mois)	6 337
TENUE DE COMPTE	
Tenue de compte (par mois)	327 Soit 3 924 F CFP / an
Tenue de compte en devises (par trimestre)	2 290 Soit 9 160 F CFP / an
Compte inactif (par an)	3 580
SERVICE EN AGENCE	
Versement d'espèces au guichet ou dans l'espace libre service	GRATUIT
Remise de chèque(s) au guichet ou dans l'espace libre service	GRATUIT
Commission pour autorisation de dépassement sur opération guichet	2 384
Délivrance carte tempo - agences nouveau concept*	697
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ni carte (dans l'agence qui tient le compte). Commande d'espèces à réaliser 48h à l'avance - agences nouveau concept*	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces avec chéquier dans l'agence qui tient le compte - agences ancien concept**	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces en agence avec ou sans émission de chèque hors agence de domiciliation - agences ancien concept**	813

Commission de retrait d'espèces sur compte sur livret sans compte à vue dans l'agence qui tient le compte - agences ancien concept**	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces sur compte sur livret sans compte à vue hors agence de domiciliation - agences ancien concept**	303

<sup>\*</sup>Les agences nouveau concept sont les agences Jean Breaud, Fare Ute, Fare Tony, Pirae, Mahina, Taravao, Papara, Punaauia, Faa'a et Bora Bora

Faa'a et Bora Bora	, , . , . , ,
**Les agences ancien concept sont les agences Gauguin, Rangiroa, Moorea, Raiatea, Tahaa e	t Huahine
ACHAT ET VENTE DE BILLET	
BILLETS DE BANQUE	
Achat et vente d'Euros à des clients sur Compte en F CFP	GRATUIT
Achat et vente de devises à des clients sur Compte en F CFP - Frais de manipulation	805
Achat de devises / Euros à des clients sur Compte en Euro	GRATUIT
Vente de devises / Euros à des clients sur Compte en Euro	2,00%
Minimum	1 796
Achat de devises / Euros à des clients sur Compte en Devises - Frais de manipulation	805
Vente de devises / Euros à des clients sur Compte en Devises	2,00%
Minimum	1 796
Frais de manipulation	805
Achat d'Euros à un non-client – Change manuel	805
Achat de devises à un non-client	
Frais de manipulation	805
Change manuel	805
Commission d'annulation commande de billets (devises et F CFP) au-delà de 48h	2 915
Commission F CFP - devise non retirée au bout de 72h00	0,50%
Minimum	5 811
TIARE MOBILITE - MOBILITE BANCAIRE	
TIARE MOBILITÉ - Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
BANQUE À DISTANCE (Internet, Téléphone fixe, Téléphone mobile, SMS, etc)	F CFP TTC
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement TIARE PHONE (Hors coût de votre opérateur)	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement site Internet TIARE NET (Hors coût du fournisseur d'accès à Internet)	
Tiare Net 1	GRATUIT
Tiare Net 1+ (par mois)	160 Soit 1 920 F CFP / an
Tiare Net 2 (par mois)	353 Soit 4 236 F CFP / an

Tiare Net 1 comprend la possibilité de consulter la synthèse des comptes, Usagers, Historique des comptes, Recherche d'opérations, Historique de l'èncours , Solde disponible, Impression RIB, Virement compte Banque de Tahiti à compte Banque de Tahiti d'une même personne, e-relevé.

Tiare Net 1+ comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (dans la limite de 3 virements par mois et exclusivement en Polynèsie française), Ajout de destinataire (RIB), e-relevé.

Tiare Net 2 comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (en Polynésie française), Virement FCFP CEURO (Hors Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), Virement multi-bénéficiaires, e-relevé et Virement international ou Transfert (Hors Polynésie française).

Les virements et transferts à l'internationnal entrainent des frais libellés en page 8 dans la rubrique Transfert de fonds/ Virement International

Vente d'un Digipass

vertee a arr 5 19/5 ass	0010
Ré-édition des codes d'accès Internet	1 987
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	F CFP TTC
CARTES	
COTISATIONS ANNUELLES	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - CARTE VISA ELECTRON ou CARTE VISA CLASSIC À AUTORISATION SYSTEMATIQUE	
Cotisation carte - Cotisation annuelle	6 999

CARTE BLEUE VISA CLASSIC	
Cotisation carte (à débit immédiat) - Cotisation annuelle	5 99
Cotisation carte (à débit différé) - Cotisation annuelle	5 61
Cotisation annuelle à partir de la 2 <sup>ème</sup> carte VISA CLASSIC sur même compte et même type de carte	50% de la cotisatio annuelle de la 1 <sup>ère</sup> Cart VISA CLASSI
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international) - CARTE VISA PREMIER	
Cotisation carte (à débit immédiat) - Cotisation annuelle	21 42
Cotisation carte (à débit différé) - Cotisation annuelle	21 20
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international) - CARTE VISA INFINITE	
Cotisation carte (à débit différé) - Cotisation annuelle	53 04
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - CARTE PRIVATIVE TIARE	
Cotisation carte Tiare Classique - Cotisation annuelle	3 60
Cotisation carte Tiare Prestige - Cotisation annuelle	6 83
Cotisation annuelle à partir de la 2 <sup>ème</sup> carte TIARE sur le même compte et même type de carte	50% de la cotisatio annuelle de la 1 <sup>ère</sup> Cart TIAR
RELÈVEMENT DU PLAFOND EN PAIEMENT	
Relèvement du plafond en paiement VISA ELECTRON ou VISA CLASSIC À AUTORISATION SYSTEMATIQUE jusqu'à 5 028 Euros ou 600 000 F CFP	7 63
Relèvement du plafond en paiement VISA ELECTRON ou VISA CLASSIC À AUTORISATION SYSTEMATIQUE jusqu'à 7 550 Euros ou 900 955 F CFP	15 26
* VISA CLASSIC jusqu'à 5 028 Euros	7 41
*VISA CLASSIC jusqu'à 7 550 Euros	14 95
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA PREMIER au-delà de 8 000 Euros	19 98
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA INIFINITE au-delà de 20 000 Euros	GRATU
OPÉRATION SUR CARTE VISA	
Résiliation du contrat CARTE VISA	3 33
Reconfection ou réinitialisation carte Visa (suite opposition ou 3 codes faux chez e commerçant hors nouvelle cotisation annuelle)	3 33
Demande de code secret CARTE VISA	3 62
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATU
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur d'une banque confrère en Polynésie Française)	12
Paiement par carte en Polynésie française et zone euro	GRATU
Retrait et/ou Paiement par carte dans un pays non membre de l'union européenne (par opération) - Commission variable	2,80
Maximum pour les paiements par carte en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération)	80
Retrait au distributeur automatique de billets en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération) - Commission fixe en sus de la commission variable	80
Retrait GUICHET dans le monde hors Polynésie française (par opération) - Commission fixe en sus de la commission variable	80
DPÉRATION SUR CARTE TIARE	
Résiliation du contrat carte Tiare	1 99
Demande de code secret	70
Reconfection carte Tiare	2 10
AUTRES SERVICES SUR CARTE	
Frais de réexpédition CARTE VISA OU TIARE en lettre recommandée avec Accusé de réception	
Polynésie française	1 70
Hors Polynésie française	2 1
Frais de gardiennage d'une carte VISA ou TIARE : 2 mois	3 58
Frais de destruction de carte bancaire Banque de Tahiti post-gardiennage (par carte bancaire)	3 58
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas de perte, vol, fraude	GRATU

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive par le client rendant le compte débiteur	8 151
Frais de recherches de documents sur paiement contesté (par transaction si demande non fondée)	8 932
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur Banque de Tahiti en Polynésie française	1 424
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur confrère en Polynésie française	2 844
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur hors de la Polynésie française	5 690
Commission d'extraction de carte et/ou code en urgence	4 914
VIREMENTS	
VIREMENT SEPA - Virement vers la France métropolitaine et la communauté d'outr (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	e mer du Pacifique
VIREMENTS SEPA OCCASIONNELS	
Émission de tout virement SEPA occasionnel (manuel en agence)	0,265%
Avec minimum	1 927
Avec maximum	18 730
Frais de télétransmission	3 683
Émission de tout virement SEPA occasionnel (par Internet Tiare Net)	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre national	605
Modification ou Annulation de l'émission d'un virement SEPA occasionnel par internet Tiare Net (y compris sur un virement créé initialement en agence) et Manuel en agence	GRATUIT
VIREMENTS SEPA PERMANENTS	
Frais de mise en place d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) par internet Tiare Net - prélévé au 1er transfert	GRATUIT
Frais de mise en place d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) manuel en agence - Frais de mise en place prélévé au 1er transfert	3 052
Frais sur virement SEPA permanent - <b>Frais de gestion annuelle</b> (uniquement sur les transferts et virements supérieurs à 1 an)	2 833
Virement (cas d'un virement SEPA permanent) Émission de tout virement SEPA Permanent (manuel en agence)	0,265%
Avec minimum	1 927
Avec maximum	18 730
Frais de télétransmission	3 683
Virement (cas d'un virement SEPA permanent) Émission de tout virement SEPA Permanent (par Internet Tiare Net)	GRATUIT
Modification ou Annulation de l'émission d'un virement SEPA permanent par internet Tiare Net (y compris sur un virement créé initialement en agence) et Manuel en agence	GRATUIT
DIVERS	
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort (par opération annulée)	3 717
Frais de recherches de documents / relance suite aux opérations de transfert	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Révocation de l'émission d'un virement SEPA (par opération)	294
Frais de rejet d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent) pour défaut de provision	
Si <20 EUR - 2 386F CFP	500
Si >20EUR - 2 386F CFP	2 386
VIREMENTS LOCAUX EN XPF	
VIREMENTS LOCAUX OCCASIONNELS	
VIREMENTS VERS UN COMPTE BANQUE DE TAHITI	
Frais par virement occasionnel entre comptes Banque de Tahiti (manuel en agence)	GRATUIT
Frais par virement occasionnel entre comptes Banque de Tahiti (Tiare Net)	GRATUIT
VIREMENTS VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE LOCAL	
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire sur place en F CFP (ordre initié en agence)	431
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire local sur place en F CFP (ordre passé par TIARE NET)	GRATUIT
8	

VIDENATAITS LOCALLY DEDMANIFAITS	
VIREMENTS LOCAUX PERMANENTS  VIREMENTS PERMANENTS EN AGENCE	
Frais de mise en place d'un virement permanent	2 991
Frais par virement permanent à date anniversaire prélevé 1 fois par an (virements dont la durée est supérieure à 1 an ) en agence	2 991
Modification virement permanent en agence	GRATUIT
Annulation du dossier pour virement permanent en agence	GRATUIT
VIREMENTS PERMANENTS PARTIARE NET	Giviron
Création du dossier pour virement permanent par TIARE NET	GRATUIT
Modification du dossier pour virement permanent par TIARE NET (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Annulation du dossier pour virement permanent par TIARE NET (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Frais de gestion annuelle (par TIARE NET) des virements permanents BT/BT	2 315
Frais de gestion annuelle (par TIARE NET) des virements permanents locaux (confrères)	2 315
VIREMENT MULTI BÉNÉFICIAIRES	
Frais sur virement multi bénéficiaires (sur place et par lot de 50 )	2 872
Erreur sur bordereau Virement multi bénéficiaires	733
Révocation d'opération de virements (par opération)	294
MANDAT POSTAL	
Mandat postal (par opération) Info : Pour tout retrait par mandat postal, une tarification est appliquée selon les tarifs mentionnés par l'OPT	352
Commission de traitement de mandat postal reçu	459
DIVERS	
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre local	632
Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2386 F CFP	500
Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2386 F CFP	2 386
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort (par opération annulée)	3 717
TRANSFERT DE FONDS/ VIREMENT INTERNATIONAL	
OPÉRATION INITIÉE LOCALEMENT	
Émission d'un virement non SEPA - Commission de transfert et virement en devises hors zone SEPA (virement occasionnel ou permanent)	0,265%
Minimum de facturation	1 844
Maximum de facturation	17 927
Émission d'un chèque de banque non négociable à l'étranger	2 147
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (vol ou perte - sur chèque non négociable à l'étranger)	2 754
Frais d'annulation de chèque non négociable à l'étranger	1 489
Emission d'un virement non SEPA - Commission de transfert et virement permanent en devises hors zone SEPA	
Frais de mise en place prélévé à la 1 ère émission	3 240
Frais à date anniversaire-prélevé une fois par an (uniquement sur le transfert et sur l'émission de virement non SEPA supérieur à 1 an)	3 240
Annulation d'un transfert ou d'un virement non SEPA permanent en devises	1 502
Modification d'un transfert ou d'un virement non SEPA permanent en devises	1 992
Frais de port	1 302
Frais de « SWIFT « toutes destinations	3 526
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre international	605
Commission sur anomalie d'opération à l'international	3 500
OPÉRATION REÇUE DES CORRESPONDANTS	
Rapatriements, (transferts reçus et tirages) (Euros/F CFP)	
Bénéficiaire client Banque de Tahiti	709
BY YOUR BY A BY A CO	0,25%
Bénéficiaire client d'un confrère	
Bénéficiaire client d'un confrère  Minimum de facturation  Maximum de facturation	2 746 13 729

Bénéficiaire client Banque de Tahiti en F CFP ou dans la devise	709
Bénéficiaire client d'un confrère	0,25%
Minimum de facturation	2 746
Frais d'opposition chèque(s) en euro ou en devises par l'émetteur : frais	
ouverture de dossier	2 754
Tirages en devises payables dans une banque de la place (présentation hors compensation):	
Commission (perçue si > 600 F CFP)	0,25%
Révocation d'opération de virements (par opération)	294
Table des marchés	
Commission d'ouverture de dossier de change à terme flexible	6 068
Modification échéance opération à terme	3 154
PRÉLÈVEMENTS	
PRÉLÈVEMENT SEPA	
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Frais de gestion annuelle d'un prélèvement	1 699
Maximum de facturation	3 397
Retrait du consentement sur une autorisation donnée	2 968
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Opposition du paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de recherche de documents et de preuve (contestation d'une opération	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES
non autorisée qui s'avère injustifiée )	DE DOCUMENTS ET
	PHOTOCOPIES
Remboursement après débit suite contestation pour opération non autorisée	GRATUIT
Restriction sur paiement d'un prélèvement SEPA (montant et/ou périodicité)	2 047
Autorisation limitée au paiement d'un prélèvement SEPA initié par un ou plusieurs créanciers donnés (liste blanche)	2 047
Blocage de paiement d'un prélèvement SEPA	2 047
Blocage de paiement d'un prélèvement SEPA initié par un ou plusieurs créanciers désignés	2 047
PAIEMENT LOCAL	
Frais par paiement d'un prélèvement - Toute domiciliation de quittance pour constitution du dossier (annuel)	GRATUIT
Annulation	GRATUIT
Modification sur prélèvement	GRATUIT
Frais de gestion annuelle d'un prélèvement	1 420
Maximum de facturation	2 840
Révocation d'opération de prélèvement (par opération)	290
CHÈQUES	
Délivrance du chéquier	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé :	
* Polynésie française	1 685
* Hors Polynésie française	2 123
Frais d'émission d'un chèque de banque sur place	2 200
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (vol ou perte - pour chèque émis) - par opération	2 754
Services divers :	
Frais pour remise de chèque(s) erronée (par remise)	325
Certificat de chèque - chèques certifiés	3 148
Frais de destruction de chéquier (par chéquier)	3 748
PORTFEUILLE LIBRE EXPORT (Comission prélevée par la Banque payante)  ESCOMPTE DE CHÈQUE EN EURO / F CFP/ DEVISES	
Paiement d'un chèque - escompte de chèques en EURO / F CFP - Commission	1,00%
Minimum de facturation	3 578
+ frais de port	1 302
Paiement d'un chèque - escompte de chèques en devises :	1,00%
Minimum de facturation (par remise)	3 578
+ frais de port	1 302
A CONTRACT	. 502

PAIEMENT D'UN CHÈQUE - ENCAISSEMENT DE CHÈQUE	
Commission de paiement d'un chèque hors Polynésie française - Encaissement par chèque hors Polynésie française (en devises, F CFP ou euros)	2 362
Frais de port (par destination)	1 142
PORTEFEUILLE LIBRE IMPORT	
EFFETS A L'ACCEPTATION AVEC OU SANS RETOUR	
Paiement d'un chèque - chèques encaissés par une banque hors du territoire en Euro ou en F CFP	0,25%
Minimum de facturation	2 146
* Frais de port	1 302
* Frais de " SWIFT " toutes destinations	3 526
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	
Commission d'encaissement	0,25%
Minimum de facturation	3 293
Commission de transfert (même conditions que transfert de devises hors Métropole)	0,25%
* Frais de port	1 302
* Avis du cédant	2 362
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	F CFP TTC
OFFRE JEUNE TAUREA'	
COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES TAUREA' KID	GRATUIT
Compte sur livret jeune (plafond 500.000 F CFP, taux du livret classique + 0,50%) Un accès banque à distance Tiare Net et Tiare Sm@rt Un plan d'épargne Taurea	
Adhésion possible jusqu'au 11"" anniversaire de l'adhérent  COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES TAUREA' ADO, MENSUELLE	300 Soit 3 600 F CFP / an
Compte sur livret jeune (Plafond 500.000 F CFP, taux du livret classique + 0,50%) Carte de retrait TIARE et compte à vue à partir de 16 ans Un accès banque à distance Tiare Net et Tiare Sm@rt Un plan d'épargne Taurea (produit optionnel) Une assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité Adhésion possible jusqu'au 17 <sup>ma</sup> anniversaire de l'adhérent	
COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES TAUREA' NUI, MENSUELLE	400 Soit 4 800 F CFP / an
Compte sur livret jeune (Plafond 800.000 F CFP, taux du livret classique + 0,50%) Un compte à vue Taurea' Nui Une carte TIARE Une carte Visa à autorisation systématique (1 an de gratuité puis tarif en vigueur) Un accès banque à distance Tiare Net et Tiare Sm@rt Un plan d'épargne Taurea (produit optionnel) Une assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité Adhésion possible jusqu'au 25 <sup>em</sup> aminesarie de l'adhérent	
Cotisation carte VISA CLASSIC à autorisation systématique ou ELECTRON - Cotisation annuelle (à partir de la 2ºme année)	6 999
TIARE SOLIDARITÉ ( OCF ou Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation	de Fragilité financière)
L' offre groupée comprend : La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement VISA CLASSIC à autorisation systématique)	
Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte	
Quatre virements mensuels, dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements en nombre illimité (virements et prélèvements locaux ou avec la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	120
Deux chèques de banque par mois	
Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement Tiare Net Forfait 1	
La fourniture de relevés d'identités bancaires	
Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du Code monétaire et financier	

Clients éligibles à l'offre clientèle fragile (ou offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité financière) :	
Frais d'opposition de carte bancaire	GRATU
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATU
Frais d'information préalable pour chèque sans provision	GRATU
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	GRATU
SERVICES BANCAIRES DE BASE (SBB) dans le cadre du droit au compte	
Ouverture, frais de tenue et clôture du compte	GRATU
Un changement d'adresse par an	GRATU
Délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire	GRATU
Domiciliation de virements bancaires	GRATU
Envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte	GRATU
Réalisation des opérations de caisse	GRATU
Paiement d'un chèque et de virements bancaires	GRATU
Versement d'espèces et retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte	GRATU
Paiements par prélèvements, virements bancaires	GRATU
Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance les opérations de gestion prévues avec le forfait Tiare Net 2	GRATU
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - type carte CLASSIC à autorisation systématique ou TIARE	GRATU
Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services	GRATU
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	F CFP TT
COMMISSION D'INTERVENTION POUR FONCTIONNEMENT ANORMAL DU COM	PTE (PAR OPÉRATION)
Somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité du fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	
Commission d'intervention pour fonctionnement anormal du compte (par opération)	1 000 F CFP par opération 10 000 F CFP maximum
	par mo
Par opération (pour les clients bénéficiants de l'Offre Clientèle Fragile)	393 FCFP par opération 1 968 FCFP maximu
Par opération (pour les clients bénéficiants de l'Offre Clientèle Fragile)  Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximun par mo 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximun
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par mc 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par mc 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par mc 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par mc 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)  Par opération (dans le cadre le cadre du droit au compte)  OPÉRATIONS PARTCULIÈRES  Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par mc 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par mc 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu par mc
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)  Par opération (dans le cadre le cadre du droit au compte)  OPÉRATIONS PARTCULIÈRES  Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) et tout autre motif de retour	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par mc 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par mc 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu par mc
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)  Par opération (dans le cadre le cadre du droit au compte)  OPÉRATIONS PARTCULIÈRES  Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par mo 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par mo 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu par mo
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)  Par opération (dans le cadre le cadre du droit au compte)  OPÉRATIONS PARTCULIÈRES  Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) et tout autre motif de retour  Frais par avis à tiers détenteur  Frais par saisie-attribution (saisie arrêt)	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par mo 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par mo 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu par mo 2 286 14 76
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)  Par opération (dans le cadre le cadre du droit au compte)  OPÉRATIONS PARTCULIÈRES  Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) et tout autre motif de retour  Frais par avis à tiers détenteur  Frais par saisie-attribution (saisie arrêt)  Frais pour opposition administrative	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par mc 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par mc 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu par mc 2 201 14 70
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)  Par opération (dans le cadre le cadre du droit au compte)  OPÉRATIONS PARTCULIÈRES  Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) et tout autre motif de retour  Frais par avis à tiers détenteur	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par me 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par me 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu par me 2 220 14 70 14 70
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)  Par opération (dans le cadre le cadre du droît au compte)  OPÉRATIONS PARTCULIÈRES  Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) et tout autre motif de retour  Frais par avis à tiers détenteur  Frais par saisie-attribution (saisie arrêt)  Frais pour opposition administrative  Frais pour saisie pénale  Commission d'annulation sur une opération compensée à tort - AOCT (par opération annulée)	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par mo 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par mo 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu par mo 2 22 14 70 14 70 14 70 14 70
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)  Par opération (dans le cadre le cadre du droît au compte)  OPÉRATIONS PARTCULIÈRES  Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) et tout autre motif de retour  Frais par avis à tiers détenteur  Frais par saisie-attribution (saisie arrêt)  Frais pour opposition administrative  Frais pour saisie pénale  Commission d'annulation sur une opération compensée à tort - AOCT (par opération annulée)	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par mo 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par mo 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu par mo 2 221 14 70 14 70 14 70 3 7
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)  Par opération (dans le cadre le cadre du droit au compte)  OPÉRATIONS PARTCULIÈRES  Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) et tout autre motif de retour  Frais par avis à tiers détenteur  Frais par saisie-attribution (saisie arrêt)  Frais pour opposition administrative  Frais pour saisie pénale  Commission d'annulation sur une opération compensée à tort - AOCT (par opération annulée)  Lettre de mise en demeure	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par mc 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par mc 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu par mc 2 501 14 70 14 70 14 70 3 7' 4 22
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)  Par opération (dans le cadre le cadre du droit au compte)  OPÉRATIONS PARTCULIÈRES  Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) et tout autre motif de retour  Frais par avis à tiers détenteur  Frais par saisie-attribution (saisie arrêt)  Frais pour opposition administrative  Frais pour saisie pénale  Commission d'annulation sur une opération compensée à tort - AOCT (par opération annulée)  Lettre de mise en demeure  Commission sur anomalie de dépôt d'espèces	393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par mo 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par mo 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu par mo 14 76 14 76 14 76 14 76 3 71 4 25
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)  Par opération (dans le cadre le cadre du droit au compte)  OPÉRATIONS PARTCULIÈRES  Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) et tout autre motif de retour  Frais par avis à tiers détenteur  Frais par saisie-attribution (saisie arrêt)  Frais pour opposition administrative  Frais pour saisie pénale  Commission d'annulation sur une opération compensée à tort - AOCT (par opération annulée)  Lettre de mise en demeure  Commission sur anomalie de dépôt d'espèces  Prise en charge de dossier pré-contentieux	par mo 393 FCFP par opératic 1 968 FCFP maximu par mo 994 FCFP par opératic 2 983 FCFP maximu par mo 500 FCFP par opératic 2 500 FCFP maximu par mo 100 FCFP maximu par mo 110 FCFP max

INCIDENTS DE PAIEMENT	
REJET DE CHÈQUE	
Forfait de frais par chèque rejeté" pour défaut de provision comprenant notamment : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Frais de rejet par chèque impayé	
Frais de mise en interdit Frais de lettre d'injonction Frais de recommandé Frais de déclaration	
<sup>*</sup> Le chèque pouvant être présenté au paiement plusieurs fois dans les 30 jours qui suivent le premier rejet.	
Chèque inférieur ou égal à 5 967 F CFP	3 57
Chèque supérieur à 5 967 F CFP	5 965
Blocage de provision en vue de régularisation	3 978
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	4 869
Commission d'intervention sur rejet de chèque pour motif autre qu'impayé	3 190
Emission d'un chèque sans provision - Le rejet d'un chèque sans provision entraîne u chèques pour une durée de 5 ans, sur tous les comptes détenus dans toutes les banq à tout moment pendant cette période de régulariser sa situation pour lever l'interdici	ues. Il est néanmoins possible tion.
Commission d'intervention sur retour chèque impayé	3 720
Frais de port (par destination)	1 302
REJET DE PRÉLÈVEMENT Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de	500
l'opération est < à 2386 F CFP Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de	2 386
l'opération est > à 2386 F CFP	
VIREMENT PONCTUEL OU PERMANENT NON EFFECTUÉ FAUTE DE PROVISION	
Frais de rejet de virement SEPA pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2386 F CFP	500
Frais de rejet de virement SEPA pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2386 F CFP	2 380
CRÉDIT - ÉCHÉANCES IMPAYÉES	
Commission d'intervention pour échéances impayées	3 334
+ frais de port	1 302
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS DÉCOUVERT	F CFP TTC
Découvert non autorisé : commission fixe par mois + intérêts débiteurs calculés sur la base du Taux Nominal = TBBT + 12,90% (TBBT taux de base Banque de Tahiti)	2 658 + intérêts débiteur calculés sur la base du Taux Nominal = TBBT - 12,90%
Découvert autorisé (frais de dossier par an)	7 87
Facilité de caisse 45 jours (frais de dossier par an)	7 793
Découvert ponctuel (par demande)	7 838
CRÉDITS A LA CONSOMMATION OU PRETS PERSONNELS	
Frais de dossier	1% du capital emprunte
Minimum de facturation	16 980
indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total) de vos crédits	Se référer aux mention précisées dans votr convention de crédi
CRÉDITS IMMOBILIERS	
Frais de dossier	1% du capital emprunte
Minimum de facturation	16 980
Frais d'avenant dans le cadre d'une renégociation de taux pour crédits immobiliers	1,00 % du capital restant di Minimum 100.000 F FCI
Frais d'étude en cas d'annulation par le client de l'offre de crédit immobilier lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu	0,75% du montant du prê avec un plafond d 17 900 XPI
Indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total) de vos crédits	Se référer aux mention précisées dans votr convention de crédi

PRESTATIONS DIVERSES	
Frais sur états immobiliers : (transcription et inscription)	
* jusqu'à 10 transcriptions	849
* au delà de la 10 ème par état	72
Nantissement portefeuille titres (métropole) (parts sociales - actions) - affaires locales + frais réels	3 578
Frais sur nantissement d'assurance-vie	12 026
Frais de nantissement Bon de Caisse, Compte à Terme, Dépôt à Terme et Fertility	10 354
Acte de gage de véhicule ou de nantissement de matériel	13 067
Hypothèque maritime / aérienne	13 067
Frais d'avenant (hors renégociation de taux pour crédits immobiliers )	14 320
Frais de modification sur différé total des échéances de crédits	1,00 % du capital restant dû Minimum 25.000 F CFP
Frais de prorogation des crédits aux particuliers	1,00 % du capital restant dû Minimum 25.000 F CFP
Frais d'étude en cas d'annulation par le client de l'offre de crédit autre qu'immobilier et consommation lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu	0,75% du montant du prêt avec un plafond de 20,000 XPF
Commission de main levée partielle d'hypothèque	20 707
SERVICES ANNEXES	
Attestation d'engagement ou de non engagement	3 720
Attestation accord de crédit	3 720
Commission pour réédition ou copie de caution	7 825
Tableau d'amortissement crédit vivant	3 033
Tableau d'amortissement crédit soldé	3 640
Attestations diverses	3 721
Frais d'information aux assureurs	5 177
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	F CFP TTC
ÉPARGNE BANCAIRE	
Ouverture de compte à terme en F CFP	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en devises	GRATUIT
Ouverture de compte sur livret	GRATUIT
Frais de tenue de compte sur livret (par trimestre)	1 893
Frais de tenue de compte PEL/CEL	GRATUIT
Transfert CEL ou PEL dans un autre établissement	20 251
PLACEMENTS FINANCIERS	
OPÉRATIONS SUR TITRES	
Ouverture - clôture de comptes titres	5 343
Frais de passage d'ordre par courrier, fax ou e-mail (dans la limite de 6 ordres dans le même sens)	2 747
Ordre supplémentaire	211
OST (souscription, introduction, attribution)	2 288
OST Internationale	1 830
Transfert de compte (sortant France) par ligne	1 830
Transfert de compte (sortant France) minimum	6 107
Transfert de compte (sortant étranger) par ligne	9 160
Transfert de compte (sortant étranger) minimum	18 322
Frais sur ordre annulé ou tombé	GRATUIT
FRAIS DE COURTAGE	
Bourse Française (courtage et commissions)	
Minimum par ligne	1 937
Euros 0 à 76499,99	1,40%
Euros 76 500 à 305 000	1,30%
Euros > à 305 000	0,50%
Bourses étrangères (uniquement commissions)	
Minimum	8 035

OPCVM Hors Groupe	
Frais de commission	6 695
Ordre de bourse française passé par TIARE NET	
Minimum par ligne	1 804
Frais de commissions par ligne	0,60%
Ordre de bourse étrangère passé par TIARE NET	
Minimum par ligne	4811
Frais de commissions par ligne	0,70%
OPCVM	
OPCVM Groupe conventionné	GRATUIT
OPCVM Hors Groupe, frais de courtage par ligne	6 695
Commission abonnement OPCVM (par ordre)	2 324
Commission OPCVM contingenté	Pas appliqué
DROITS DE GARDE	

Calculés sur l'évaluation boursière des valeurs arrêtées au 31 décembre de l'année antérieure, les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titre...).

Toutes les valeurs et OPCVM groupe conventionnés sont exonérés de commissions proportionnelles et fixes par lique

ommission proportionnelle pour les valeurs non exonérées	
Minimum	5 633
Euros 0 à 49 999,99	0,24%
Euros 50 000 à 249 999,99	0,17%
Euros 250 000 à 499 999,99	0,129
Euros 500 000 à 1 000 000	0,10%
Euros > 1 000 000	0,06%
Commission fixe par ligne	760

Exonération des commissions proportionnelles et fixes par ligne pour les valeurs Groupe Caisse d'epargne, fonds CLAM à capital garanti non échus souscrits avant le 31/12/2004, actions des valeurs privatisées ouvrant droit à attribution pendant 18 mois

attribution pendant 18 mois	
Portefeuille constitué de valeurs Groupe conventionnées	3 817
Frais de tenue de compte titres sans position	1 343
ASSURANCE ET PRÉVOYANCE	F CFP TTC
Assurance sur épargne	2 999
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité (formule individuelle des Particuliers) - cotisation annuelle	2 700
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité (formule familiale des Particuliers) - cotisation annuelle	3 699
Okassur garantie des accidents de la vie - automobile - habitation	Se renseigner auprès de votre conseiller
Cotisation à une offre d'assurance Compte Parrainé - Formule 1 (Cotisation annuelle)	1 229
Cotisation à une offre d'assurance Compte Parrainé - Formule 2 (Cotisation annuelle)	2 458
SERVICES ET FRAIS DIVERS	F CFP TTC
CHANGE	
Serveur CHANGE	652
RÈGLEMENT D'UN COMPTE DE SUCCESSION (tout type de comptes individuels or	u joints)
Entre 1 FCFP et 5 000 FCFP	2 147
Entre 5 001 FCFP et 50 000 F CFP	3 232
Entre 50 001 FCFP et 300 000 F CFP	21 479
Supérieur à 300 000 F CFP	42 962
FRAIS DE LOCATION DE COFFRE-FORT	Se renseigner auprès de votre conseiller
RÉCUPÉRATION FRAIS DE TÉLÉCOPIE - EXPÉDITION	
FRANCE - FUROPE	2.754
THURSE EDITORE	3 754
NOUVELLE CALÉDONIE	1 959

USA - JAPON - ASIE	7 346
POLYNÉSIE FRANÇAISE	1 302
RÉCUPERATION DES FRAIS DE TELECOPIE	1 302
RÉCUPERATION DES FRAIS DE SWIFT	
TARIF UNIQUE	3 526
Commission pour frais d'envoi documents par mail	2 861
ENVOI DIVERS PAR PRESTATAIRE EXTÉRIEUR (DHL, FEDEX, AUTRES) FRAIS RÉELS +	10%
Commission de mise à jour annuelle des dossiers juridiques	20 567
Commission d'envoi par email du solde et des mouvements journaliers en attente (par mois)	1 658
Frais de renseignements interbancaires	5 143
Frais de renseignements fournis aux commissaires aux comptes	25 086
Information des cautions (par lettre et par an)	7 158
FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS	
Frais de recherche de documents avec ou sans photocopie si demande non fondée	3 594
Frais de recherche de documents par photocopie additionnelle	341
FRAIS DE RECHERCHES ET PHOTOCOPIES dans le cadre des RÉQUISITIONS (art. R.2 Procédure Pénale)	13 - R.334 du Code de
Frais de recherche de documents avec ou sans photocopie	519
Frais de recherche de documents par photocopie additionnelle	10
Art. R.334 – CPP copie (délivrance autorisée de reproduction de pièces de procédure) par page	114
Copie numérisée (par support numérique quel que soit le nombre de pages figurant sur ce support)	681
FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES DICP (Sur les prestation cadre de l'exercice du droit de communication)	ns et frais facturés dans le
Frais correspondant à l'utilisation du matériel de photocopie, y compris la fourniture du courant électrique, tous les frais de recherche dont feraient état les contribuables pour s'acquitter des obligations qui leur incombent, frais pour la réalisation de photocopies (le feuillet)	100
TIARE MOBILITÉ - MOBILITÉ BANCAIRE	
TIARE MOBILITÉ (mobilité bancaire)	GRATUIT
DATE DE VALEUR APPLIQUÉE AU COMPTE	DATE
Versement d'espèces	Jour de ramassage
Dépôt d'espèces au guichet	Jour de l'opération
Retrait d'espèces	Jour de l'opération
Virement émis	Jour de l'opération
Prélèvement	Jour de l'opération
Réception d'un virement	Jour réception des fonds
Taux de Base de la Banque de Tahiti, TBBT, est composé d'une partie variable, le ta marginal de l'IEOM, majorée d'une partie fixe de 5,80 points.	-
Remise de chèque(s) Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, le montant du chèque est, en principe disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois	

Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, le montant du chèque est, en principe, disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. La Banque de Tahiti vous fait une avance sur le chèque remis à l'encaissement aussi longtemps que ce délai d'encaissement existe. Elle vous permet d'utiliser la provision apportée par ce chèque. La Banque de Tahiti peut refuser de faire une avance sur chèque tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 4 jours ouvrés au maximum). La provision sera alors indisponible.

Jour de l'opération + 4

Taux de Base de la Banque de Tahiti, TBBT, est composé d'une partie variable, le taux de la facilité de prêt marginal de l'IEOM, majorée d'une partie fixe de 5,80 points.

#### **RÉSOUDRE UN LITIGE**

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation. Privilégiez la relation avec votre chargé et votre agence pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle. En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation au :

#### Service Relations Clientèle:

Banque de Tahiti - BP 1602 - 98713 Papeete - Tahiti - Polynésie française

Tel.: 40 41 70 00 - Email: contact@bt.pf

Vous pouvez saisir par écrit :

Madame, Monsieur le Médiateur - TSA 31359 - 75621 PARIS CEDEX

Le médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

#### Démarche préalable nécessaire :

Toute demande de médiation auprès de l'AMF doit avoir été précédée d'une première démarche écrite auprès de la Banque de Tahiti. En cas d'absence de réponse dans un délai de 2 mois ou de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF par courrier ou formulaire électronique. Il instruira alors votre dossier.

#### Médiateur de l'AMF dédié aux services d'investissement

- Par courrier postal à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 France
- Par voie électronique via le lien suivant : <a href="http://www.amf-france.org/Formulaires-et-declarations/Epargne-Info-Service/Demande-une-mediation.html">http://www.amf-france.org/Formulaires-et-declarations/Epargne-Info-Service/Demande-une-mediation.html</a>

#### **GLOSSAIRE**

Liste nationale des Services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement.

#### 1 - ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS ETC...) :

ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone ...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

#### 2 - ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS :

le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais percus lors de chaque envoi de SMS.

#### 3 - TENUE DE COMPTE :

l'établissement tient le compte du client.

#### 4 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT) :

l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

#### 5 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONAL À DÉBIT DIFFÉRÉ) :

l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

#### 6 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE) :

l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

#### 7 - RETRAIT D'ESPÈCES (CAS DE RETRAIT EN FRANC PACIFIQUE, EURO OU EN DEVISES DANS LA ZONE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, EURO OU INTERNATIONALE À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'UN AUTRE ÉTABLISSEMENT AVEC UNE CARTÉ DE PAIEMENT INTERNATIONALE):

le client retire des espèces à partir de son compte en Franc Pacifique avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

#### 8 - COTISATION À UNE OFFRE D'ASSURANCE PERTE OU VOL DE MOYENS DE PAIEMENT :

le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

#### 9 - VIREMENT (CAS D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL) :

l'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

#### 10 - PRÉLÈVEMENT (FRAIS PAR PAIEMENT D'UN PRÉLÈVEMENT SEPA) :

le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

#### 11 - PRÉLÈVEMENT (FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA) :

le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

#### 12 - COMMISSION D'INTERVENTION:

somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de palement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



# Nous sommes là POUR VOUS!

Vous renseigner, vous servir, vous proposer les meilleures solutions...

Contactez l'agence Banque de Tahiti la plus proche www.banque-tahiti.pf

S.A. au capital de 2 514 666 000 CFP - RC Papeete N° 6833 B - N° Tahiti : 030130 001 - LBOM n° 6 - Intermédiaire en assurances - assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles L 512 - 6 / 8 512-14 et L5127 - 6 / 8152 de 1 suivants du Code des Assurances - Siège social : 38, rue Francis Cardella BP 1602 98713 Papeeter l'ahiti Polynéisé Française - Tel: 404 17 000 - Fax: 40 42 33 76 Email : contactébt.pf - Internet: www.banque-tahiti.pf - Bict - CEPAPFTP - Banque de Tahiti / TICLE (Infographe : La Banque de Tahiti papratient au Groupe BPCC ®onovue serce

